

PROCES VERBAL DU 3^E CONSEIL D'ÉCOLE

mardi 16 juin 2026



Maternelle Colette

18 rue du Tire Pesseau
21000 DIJON
Tél : 03 80 61 91 11
0211404m@ac-dijon.fr

Membres présents :

Enseignantes	Mme MAMIE (directrice) Mme PILLON Mme LOPEZ
ATSEM	Mme WOIRIN
Parents élus	M. MERGER
Représentant de la mairie	M. CRAVEUR (conseiller municipal)

Membres excusés :

Enseignante	Mme BARROT (décharge direction)
IEN	Mme NOTEBAERT
DDEN	M. LAMBERT
Périscolaire	Mme FRELET (directrice adjointe)
ATSEM	Mme RONOT
Parents élus	Mme OKOUA PESSASSI Mme LECLERT

Ordre du jour :

1. Activités pédagogiques et vie de l'école
2. Bilan des projets du REP
3. Coopérative scolaire
4. Hygiène, santé, sécurité et équipements
5. Périscolaire
6. Inscriptions scolaires et accueil des moins de trois ans
7. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2026-2027
8. Projet d'école et projet du REP 2025-2030
9. Bureau électoral et organisation des élections des représentants de parents 2026-2027

Tour de table et présentation de M. Craveur, conseiller municipal nouvellement nommé au conseil d'école du groupe scolaire Colette.

1. Activités pédagogiques, vie de l'école

Parcours artistique et culturel :

Les classes ont assisté à trois projections de courts-métrages au cinéma Darcy, dans le cadre du projet « École et Cinéma » :

- *Le cochon, le renard et le moulin* (MS et GS)
- *Piro Piro* (PS, MS et GS)
- *L'Odyssée de Choum* (PS, MS et GS)

Les MS se sont rendus au Musée des Beaux-Arts pour une visite découverte.

Les trois classes ont bénéficié de l'intervention de Marie Trésillard, professeure d'éveil musical, tous les jeudis matins, afin de s'exercer aux percussions corporelles, de découvrir les sons, de découvrir quelques instruments, et d'accompagner l'équipe pédagogique dans le projet de spectacle pour la fête de fin d'année.

Éveil à la nature et au vivant :

- La classe de MS s'est rendue au jardin de l'Arquebuse.
- L'intervention de Latitudo 21 auprès de la classe des PS n'a pas pu avoir lieu, faute d'intervenant.

Aisance aquatique :

Les élèves de GS ont bénéficié de 11 séances à la piscine de la Fontaine d'Ouche, du 6 janvier au 31 mars 2026 (une séance chaque mardi).

Moments festifs :

- Fête du printemps (mercredi 1er avril) : défilé déguisé dans le groupe scolaire Colette, suivi d'un partage de gourmandises.
- Fête de l'école (jeudi 26 juin) : spectacle des enfants, kermesse et tombola

Sortie scolaire :

Les trois classes ont participé à une sortie à la ferme pédagogique de L'Âne au Zébu à Étaules le jeudi 28 mai. Les enfants ont fait une promenade avec l'ânesse Cacahuète, participé à des ateliers sensoriels et ont été en immersion dans l'enclos des animaux (paons, pintades, poules, chèvres, alpaga, lama, zébu...). Cette journée a été très appréciée de tous.

Liaison GS-CP :

- Participation à un prix littéraire
- Les élèves de GS seront également invités en CP le lundi 30 juin pour découvrir leur future classe et participer à des activités avec les enseignantes de CP.

2. Bilan des projets du REP

Les trois classes ont participé :

- au projet « Raconte-moi un livre »
- aux rencontres sportives : jeux d'opposition, « Courir, sauter, lancer », Petit bal

Prix littéraire GS-CP

Les GS et les CP du quartier se sont retrouvés à l'école élémentaire Colette le vendredi 29 mai afin de participer à différents ateliers en lien avec les lectures de la sélection des 5 albums réalisées tout au long de l'année. Ils ont ensuite élu leur album préféré : « je suis un dragon ».

Ludothèque

Gaël, le ludothécaire, est intervenu à huit reprises à la maternelle Colette pour faire découvrir des jeux, faire jouer les familles et prêter des jeux. Le projet va évoluer mais sera reconduit l'année prochaine.

3. Coopérative scolaire

Au 15/06/2025, la coopérative présente un solde de 699,10 €. Il conviendra de déduire les dernières factures ainsi que les achats de matériel pédagogique ne figurant pas au catalogue du fournisseur de la mairie, et d'ajouter les bénéfices de la kermesse.

Ecole et cinéma (3 séances) :

Coût Total	372 €
Participation des familles	127 €
Participation de la coopérative scolaire	245 €

Sortie scolaire :

Coût Total	775 €
Participation des familles	337 €
Participation de la coopérative scolaire	438 €

L'action de vente de parfums, menée par Mme Gbaguidi, maman d'élève, a rapporté 72 € à la coopérative scolaire. Nous la remercions vivement.

4. Hygiène, santé, sécurité, équipements

Sécurité

- La demande d'installation d'un interphone sous le préau a été validée. Les travaux seront réalisés prochainement.
 - La demande d'installation d'un voile d'ombrage au niveau du bac à sable a été refusée. Le financement d'un dispositif permettant de créer de l'ombre pourrait toutefois être pris en charge par la Cité éducative. L'équipe réfléchit à l'élaboration d'une fiche projet. L'installation ainsi que le respect des normes de sécurité devront être validés par la municipalité.
 - La demande d'aménagement des abords de l'école afin de renforcer la sécurité de tous (ralentisseur, panneaux « Zone 30 », figurines de passage piéton, etc.) a été entendue. Mme le Maire a indiqué que cette question constitue une priorité pour l'ensemble des écoles de Dijon. Des aménagements sont actuellement à l'étude et seront réalisés.
-

Santé

- Les visites médicales des élèves de petite section (PS) et de moyenne section (MS) sont assurées par la PMI.
- Les visites médicales des élèves de grande section (GS) sont réalisées par le médecin du Centre Médico-Scolaire.

Ces bilans ont pour objectif principal de repérer les troubles susceptibles d'entraîner des difficultés d'apprentissage, notamment les troubles visuels, auditifs ou du langage.

Plan chaleur

Dans le cadre du plan chaleur, un kit a été fourni par la mairie comprenant :

- deux climatiseurs, installés ;
 - six ventilateurs, répartis dans l'école (classes, dortoir/salle de motricité) ;
 - un brumisateur destiné à la cour de récréation.
-

Équipements

Des demandes de travaux ont été adressées à la mairie. La plupart ont été prises en charge rapidement. L'équipe remercie les services concernés pour leur réactivité.

Nous espérons que les demandes en cours pourront être réalisées prochainement :

- réparation du volet de la classe 005
- suivi de la fissure située au-dessus de la porte entre les sanitaires et la classe 006, même fissure observée entre la salle 004 et la salle 005.
- enlèvement de la poubelle installée dans la cour de récréation, dont le modèle n'est pas adapté à une école maternelle et dont l'emplacement actuel présente un risque pour les

enfants.

La demande d'installation d'un cabanon supplémentaire dans la cour afin de faciliter le rangement et la manutention des vélos a bien été prise en compte. Son étude sera engagée lorsque l'ensemble des écoles de la ville sera équipé.

Par ailleurs, nous sollicitons la mairie pour la mise en place d'un marquage clair de l'interphone afin que les usagers puissent identifier facilement l'endroit où sonner. La confusion actuelle entraîne de nombreuses sonneries intempestives. Une signalétique visible, claire et durable permettrait de remédier efficacement à cette situation.



Enfin, la demande d'installation d'un récupérateur d'eau de pluie est également en cours d'étude.

5. Périscolaire

Équipe municipale du Groupe Scolaire :

Encadrants : 1 directrice d'Accueil Collectif de Mineurs, 1 directeur adjoint d'Accueil Collectif de Mineurs, 1 Responsable Technique de Groupe Scolaire

5 agents d'entretien et de restauration

2 ATSEM

Equipe d'animation maternelle: Alicia, animatrice référente maternelle (matin et soir); 3 agents en pause méridienne et 2 agents en TAP.

Fréquentation du périscolaire :

matin	midi	TAP	Soir
De 2 à 6 enfants	Entre 25 et 35 enfants	Entre 14 et 21 enfants	Entre 2 et 6

Projet pédagogique

Axes de travail généraux :

- Se sentir bien soi-même et avec les autres
- Connaître et pratiquer sa ville et son environnement proche
- Faire des découvertes et des rencontres

- Participer et prendre sa place dans un monde qui change
-

Thématiques communes aux accueils de loisirs de l'ACM et projets de quartier :

- Projet « Chouette cantine » : lecture des menus et explication des aliments de manière ludique, jeu du « retrouve le menu »
 - Piscine
-

Projets d'équipe : Permettre aux enfants de faire des choix et découvrir différentes activités :

TAP et Périscolaire :

- activités manuelles
 - jeux de société
 - chants et histoires
 - « les supers héros du quotidien »
 - jardinage
 - cuisine
 - création des arbres de saison
 - découverte de sports
-

USEP :

- jeux de ballons
-

Événement familles :

Un pique-nique a été organisé le vendredi 19 juin avec le périscolaire Lallemand.

6. Inscriptions scolaires et accueil des moins de trois ans

Les dates de début des inscriptions scolaires début mars sont satisfaisantes. En revanche, les informations relatives au dispositif d'accueil des moins de trois ans (MTA) sont parvenues tardivement. Les documents ont été reçus le 4 mai, jour de la première réunion dédiée à ce dispositif. Ce délai très court a rendu difficile l'information et la mobilisation des familles susceptibles d'être intéressées.

Le visuel du flyer est clair et compréhensible. En revanche, l'affiche nous semble manquer de lisibilité pour le public visé. L'image et le texte ne reflètent pas suffisamment le message essentiel à transmettre, à savoir la possibilité pour les enfants de moins de trois ans d'être accueillis à l'école. Une communication plus explicite permettrait sans doute de mieux informer les familles concernées.

Il serait souhaitable de revoir ce support de communication et d'informer les familles de

l'existence du dispositif MTA dès le mois de mars, en même temps que les inscriptions scolaires obligatoires.

7. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2026-2027

Au cours de cette année scolaire, l'école a enregistré six départs (3 en PS et 3 en MS) et sept arrivées (2 en PS, 2 en MS et 4 en GS). Elle compte actuellement 47 élèves.

À la rentrée 2026-2027, l'école accueillera 57 élèves, soit une augmentation de 10 élèves : 22 en Petite Section, 13 en Moyenne Section et 22 en Grande Section.

Au regard des effectifs de Grande Section, l'école bénéficie d'une ouverture de classe à la rentrée prochaine, afin de permettre des effectifs réduits en GS dans le cadre du dispositif REP.

L'équipe enseignante évoluera également avec l'arrivée de Mme De La Salle, qui viendra compléter l'équipe actuelle. Cette ouverture de classe s'accompagnera de l'attribution d'un demi-poste supplémentaire d'ATSEM.

Le conseil des maîtres réfléchit actuellement à la répartition pédagogique la plus adaptée. Celle-ci sera communiquée aux familles à la rentrée.

Dans le cadre de la mise en place du **kit de fournitures de rentrée** destiné à tous les élèves d'élémentaire, les futurs élèves de CP recevront à la rentrée un kit comprenant 18 fournitures scolaires. Un flyer sera prochainement distribué aux familles concernées.

L'équipe souhaiterait également pouvoir accueillir un(e) volontaire en service civique à la rentrée prochaine. Si vous connaissez une personne âgée de 18 à 25 ans intéressée par une expérience enrichissante au sein d'une école maternelle (30 heures par semaine), nous vous remercions de l'inviter à prendre contact avec l'école par courriel : 0211404m@ac-dijon.fr.



8. Projet d'école et projet du REP 2026-2030

Le nouveau projet de réseau d'éducation prioritaire (REP) pour la période 2026-2030 est actuellement en cours de finalisation. Il sera présenté en comité de pilotage le 30 juin prochain.

Ce document fixera les orientations et les priorités des écoles du quartier de la Fontaine d'Ouche pour les quatre années à venir. Il sera présenté aux membres du conseil d'école lors de la première réunion de l'année scolaire 2026-2027.

9. Bureau électoral et organisation des prochaines élections

Commission électorale

Conformément aux dispositions relatives à l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves, le conseil d'école désigne une commission électorale chargée d'accompagner la préparation et le bon déroulement du scrutin.

Elle sera composée :

- de la directrice de l'école, qui en assure la présidence ;
- d'une enseignante, Mme Pillon ;
- d'un ou deux parents d'élèves, M. Merger et un autre parent volontaire.

Cette commission se réunira au début du mois de septembre afin de préparer les élections et d'informer les familles, dès la réunion de rentrée, du calendrier électoral ainsi que du rôle du conseil d'école.

Modalités de vote

À la rentrée prochaine, l'école aura la possibilité de recourir au vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

L'outil retenu et préconisé par les services de la DSDEN est « Edifice Vote » (anciennement « VOTIL »). Cette solution est conforme aux exigences du RGPD et validée par la CNIL.

L'intégralité du coût de ce dispositif sera prise en charge par la Ville de Dijon.

→ À l'unanimité, le conseil d'école se prononce en faveur de l'organisation des élections par vote électronique si celui-ci est possible ; à défaut, le vote se fera par correspondance.

La secrétaire de séance,
Emilie Mamie